

Toute la famille **Genoud**,
enfant, sœur, frère, belle-sœur, beau-frère, nièce, neveu, cousin, cousine et amis
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Guy GENOUD

enlevé subitement à l'amour des siens dans sa 71^e année.

Le défunt repose à Saint-Georges et la cérémonie religieuse d'adieux aura lieu le jeudi
14 février, à 10 h 30, à la chapelle de l'Ange de la Consolation.